

FICHE

Participation et faux-semblants

Engagement des usagers dans les maisons, centres et territoires de santé

Validée par le Collège le 22 juin 2023

L'idée

Très vite après que les fondements de la participation ont été dégagés par les sciences sociales et que cette doctrine a été mise en œuvre sont apparues des « fausses participations » critiquées comme symboliques ou même d'alibi où l'on fait participer trop peu de personnes concernées ou uniquement celles qui ont des approches convergentes avec celles des initiateurs de la participation.

Yves Sintomer, professeur de sciences politiques à l'université Paris-8 Saint-Denis, a pu écrire : « C'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est l'expert » (38).

Comment éviter la participation alibi ?

La recommandation de la HAS de septembre 2020, citée de nombreuses fois dans ce guide, comporte des conseils sur la façon d'éviter une participation alibi qui portera atteinte à la crédibilité de l'action, à l'implication des personnes et vraisemblablement au succès de la démarche.

Le conseil pour l'engagement des usagers de la HAS rappelle ici les points clés qui permettent d'éviter une participation alibi :

- si dans une gouvernance, compte tenu des contraintes, il y aura quelques usagers seulement (jamais un seul) dans les groupes de travail qui cherchent à opérer des diagnostics ou des actions, les usagers seront toujours en grand nombre, le plus possible à parité avec les professionnels ;
- dans les groupes tests, dans les focus groups, partout où il s'agit de catalyser la parole des usagers en vue de mesurer leurs attentes ou de formuler leurs préférences, ce sont les usagers, et eux seuls, qui composent le groupe hors la présence d'animateurs ou de facilitateurs dédiés quand ces derniers ne sont pas issus du groupe d'usagers lui-même ;
- on prendra toujours soin à ce que l'information soit partagée, que la parole soit libre, dans le respect de la considération due à chacun bien entendu, et qu'il y ait un retour vers les participants pour expliquer ce qui a pu être fait de leurs contributions ;
- les relevés de décisions des réunions doivent se faire avec les usagers ou au moins en accord avec eux.

Se repérer facilement

Dans une interview donnée au site Vie Publique (39), Loïc Blondiaux, professeur de science politique à l'université Panthéon-Sorbonne, revient sur les travaux de la chercheuse américaine Sherry Arnstein qui propose une échelle de la participation citoyenne en distinguant trois paliers :

- « le premier est celui de la manipulation ou de la "non-participation" et renvoie aux réalités dans lesquelles il s'agit simplement de donner l'illusion d'une association des citoyens à la discussion ;
- le deuxième est celui de la "coopération symbolique" : il s'agit cette fois d'informer ou de consulter mais sans donner véritablement de pouvoir d'agir à ceux auxquels on s'adresse ;
- la troisième catégorie de démarches participatives, celle du troisième palier de l'échelle, seule mériterait d'être considérée comme participative en ce qu'elle donne aux citoyens le statut de "partenaires" de l'action publique, leur déléguerait une parcelle de pouvoir ou leur permettrait de contrôler réellement la décision ».

Les références bibliographiques figurent dans l'avis complet.

Ce document fait partie de l'avis n°1- 2023 du conseil pour l'engagement des usagers intitulé :

Engagement des usagers dans les maisons, centres et territoires de santé

Participation et faux-semblants, 22 juin 2023

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr